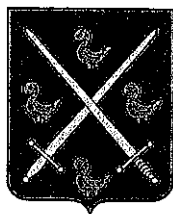


DEPARTEMENT de la SEINE-MARITIME
Canton de SAINT-ROMAIN- DE-COLBOSC

MAIRIE
DE
LA REMUÉE



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Suite à des dossiers urgents à traiter, et à des dates butoirs à respecter, la réunion du conseil municipal, initialement prévue le 4 avril prochain, est avancée au :

LUNDI 20 MARS 2023, à 20 H 00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance et de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'ordre du jour vous sera envoyé ultérieurement.

Madame le Maire,

Nadège COURCHÉ,

